

**COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE N°3
ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024**

École : Élémentaire Paul FABRE	Commune : Sainte-Foy-lès-Lyon
Date : 11/06/2024, 18h15	Nom des participants : Enseignants : Mme JOLIVET - M. DE SEABRA - M. PASO - M. DUC – Mme RIGGI
Nom du président : A. FOURNIER, directeur	Parents élus : M. ROY - Mme VAILLÉ
Secrétaire : M. DUC	Mairie : Mme MUSART (Responsable scolaire) – M. BICHET (responsable des services techniques)

• **Travaux été 2024**

Le début des travaux est programmé pour le 1 juillet 2024. Les ouvriers commenceront par la façade nord, avec un travail de dévoilement, des tuyaux de gaz et aussi de la mise en place de l'ascenseur. Ensuite, ils déposeront les fenêtres du premier et du deuxième étage. Il a été demandé de mettre en place des barrières de sécurité puisque les élèves seront encore présents sur l'école. Le directeur des services techniques a demandé que les ouvriers puissent déposer et reposer fenêtre par fenêtre, au lieu de tout déposer pour reposer après.

Le vendredi 5 juillet, les ouvriers commenceront à investir l'école. Tout le matériel prévu pour les travaux sera déposé dans l'arrière-cour de l'école et possiblement dans une partie de la cour de l'école.

Le désamiantage de quelques zones restreintes de l'école (toilettes des étages) commencera le 11 juillet sur un bâtiment vide.

La semaine de la rentrée, le 1^{er} septembre, les ouvriers termineront les travaux par la façade Nord s'ils n'ont pas eu le temps de terminer dans le temps imparti.

Les travaux continueront pendant les vacances d'automne, pour terminer par les dernières finitions, mais aussi pour finir de mettre en place le futur ascenseur et installer des éclairages LED sur toute l'école, pour remplacer les halogènes

L'isolation thermique par l'extérieur sera mise en place, permettant une réduction de 47 % de la consommation énergétique. L'entreprise travaillera les samedis pour s'assurer que tout soit terminé avant les vacances de la Toussaint.

Descriptif des travaux :

1. Rez-de-chaussée :

Préau :

- Toutes les vitres seront retirées.
- Les murs seront surélevés d'1m à 1m20 pour accueillir des fenêtres fixes.
- Trois portes seront ajoutées : les deux existantes seront remplacées et une sortie de secours sera ajoutée au milieu du préau. Ces portes seront en aluminium, plus légères que celles actuellement en place.
- Certains sanitaires seront supprimés, mais le nombre total restera conformes aux normes départementales.
- Installation d'un ascenseur dans la cage d'escalier près du bureau de direction.
- Mise en place de vasistas au-dessus des fenêtres du préau pour permettre une aération nocturne en cas de fortes chaleurs.

Salle des maîtres :

- Remplacement de toutes les menuiseries.

Cantine :

- Remplacement des menuiseries.
- Installation d'un pare-soleil à l'extérieur pour atténuer la chaleur en été.

Bureau de direction :

- Changement des menuiseries.
- Demande de vitres teintées pour assurer la confidentialité.
- Possibilité d'installer un pare-soleil extérieur.
- Installation de rideaux intérieurs.

2. Couloirs et cages d'escalier :

- Remplacement de toutes les menuiseries, avec installation de fenêtres plus grandes.

3. 1er et 2ème étage :

- Les sanitaires seront démolis et remplacés par des installations adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Toutes les menuiseries seront remplacées.
- Les plafonds seront refaits.

4. Tout le bâtiment intérieur :

- Un système de VMC à air continu (free-cooling) sera installé dans toutes les pièces de l'école, permettant le renouvellement de l'air en continu sans nécessiter l'ouverture des fenêtres pour aérer.

5. Bâtiment extérieur :

- La façade entière sera rénovée, avec une isolation en laine de bois, une nouvelle couche de peinture et la mise en place d'un écriteau de l'école au centre du bâtiment.

Travaux ultérieurs :

Des travaux d'extension du restaurant scolaire sont envisagés pendant l'été 2025. Ceux-ci incluront la mise en place d'un système de self-service, permettant aux élèves de se servir eux-mêmes, ce qui contribuera à améliorer l'efficacité et la rapidité du service.

En outre, la nouvelle extension accueillera également les élèves de la maternelle Grange Bruyère, qui bénéficieront d'un service à table adapté à leurs besoins.

Pour réaliser cette extension, la superficie du préau sera réduite de 70 m². Afin de compenser cette diminution, des travaux seront entrepris pour la création d'un préau extérieur, d'une longueur d'environ 4 mètres, offrant aux élèves un espace couvert où ils pourront se rassembler et se protéger des intempéries.

Les enseignants soulignent la vétusté des peintures des couloirs et de certaines salles de classes, qui nécessiteraient d'être rafraichis.

Enseignants, responsable du service Technique et parents d'élèves sont conscients que ces travaux auront des incidences ponctuelles sur la vie de l'école et seront attentifs à leur bon déroulement en période de présence des élèves.

• **Effectifs actuels et prévision des effectifs rentrée 2024**

Effectifs à ce jour :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	27	27	26	19

Il y a donc un total de 120 élèves inscrits à ce jour à l'école.

Prévision des effectifs rentrée 2024 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22	21	26	27	25

Soit un total de 121 élèves.

Prévision des classes rentrée 2024 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme JOLIVET	M. DE SEABRA	M. PASO	M. DUC	M. FOURNIER
22	22	26	27	25

• **Exercices de sécurité**

Le dernier exercice d'intrusion a été organisé le jeudi 21 mars. Il s'est déroulé sans encombre, toutes les portes étant fermées à clé comme prévu, grâce à l'avertissement préalable des enseignants. Cependant, en cas d'intrusion réelle, il est peu probable que toutes les portes puissent être maintenues fermées. Le directeur, en lien avec la mairie, continue de chercher des solutions efficaces pour réduire les risques en cas d'intrusion.

Quant au dernier exercice d'incendie de l'année, il a eu lieu le 30 mai et s'est déroulé de manière optimale. Le temps d'évacuation total est de 1m 57s.

La mairie envisage de mettre en place des exercices d'incendie à partir du mois de juin, en cohérence avec l'éducation nationale. Ces exercices se dérouleront pendant les périodes périscolaires, à savoir le matin, le midi ou le soir.

• **Aide aux élèves**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se terminent, et les enseignants accueillent les élèves, selon leur choix, soit pendant la pause déjeuner, soit en soirée après l'école.

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu une réduction du quota d'heures allouées aux AESH. Initialement, l'école bénéficiait de 105 heures, mais aujourd'hui, ce chiffre est descendu à seulement 95 heures.

Cette diminution est principalement due à plusieurs changements dans le personnel des AESH. Tout d'abord, l'une de nos AESH a été mutée dans une autre école, mais sa quantité d'heures n'a pas été rétablie à 100 %, ce qui a contribué à la perte de quelques heures d'accompagnement. En outre, une nouvelle AESH est arrivée, mais elle n'est présente que pour 12 heures par semaine dans notre école.

L'absence de certains AESH limite davantage le nombre d'heures d'accompagnement disponibles. Cela se traduit par un total de seulement 75 heures d'accompagnement.

Cette réduction du nombre d'heures a un impact direct sur les élèves bénéficiant d'un accompagnement individualisé, qui ont désormais une AESH assignée à chacun. Cependant, pour les élèves dont l'accompagnement est mutualisé, ils doivent désormais se partager les trois heures d'accompagnement restantes, ce qui peut compromettre la qualité de leur soutien.

Les parents d'élèves suggèrent d'attendre la rentrée pour connaître le nombre d'élèves ayant des notifications de besoins particuliers et le nombre d'heures d'AESH allouées à l'école. Cette information leur permettra de s'organiser et, si nécessaire, de rédiger une lettre à M. Garapon, inspecteur de la circonscription. De plus, ils précisent qu'aucun parent ne les a, à ce jour, interpellés à ce sujet. Ils rappellent que les parents dont l'enfant a une notification pour des heures d'AESH peuvent les contacter pour être soutenus dans leurs démarches et les difficultés rencontrées.

- **Bilan des actions pédagogiques du troisième trimestre**

Les animations contes organisées au point lecture ont permis à tous les élèves de participer deux fois, favorisant ainsi leur éveil à la lecture et à l'imagination.

Les élèves de CM2 ont eu l'opportunité de découvrir le collège Charcot le 15 février. Cette visite leur a permis de se familiariser avec les installations tout en explorant le dispositif CHAM à travers l'essai d'instruments variés tels que le piano, la guitare, le chant et la flûte, entre autres.

Le carnaval, organisé par la maison communale des Bruyères le vendredi 22 mars après-midi, a offert aux élèves l'occasion de défiler dans le quartier avec leurs camarades de l'école Schumann, renforçant ainsi les liens communautaires et la camaraderie.

Le projet chant-école a réuni les élèves de cycle 2 des deux écoles à l'espace culturel Jean Salle le 23 mai, où ils ont interprété les chansons apprises durant l'année, ainsi que des chansons communes, sous la direction de l'intervenante.

Dans le cadre d'École et Cinéma, les élèves de CM1 et CM2 ont assisté à la projection de "Une année polaire" le 27 mai, tandis que les cycles 2 iront voir "Une vie de chat" le 17 juin, offrant ainsi des opportunités d'apprentissage à travers le cinéma.

La semaine du handicap a été marquée par un ciné-débat le 3 juin, où les élèves de cycle 3 ont participé à une discussion autour du film "We Have a Dream", organisé par la mairie, soulignant ainsi l'importance de sensibiliser à la diversité et à l'inclusion.

La rencontre orchestre entre les élèves de cycle 3 et ceux du dispositif CHAM du collège Charcot prévue le 13 juin sera l'occasion de présenter les morceaux appris tout au long de l'année, renforçant ainsi la coopération inter-établissements.

La fête de l'école, prévue le 14 juin, proposera des spectacles mettant en valeur les talents des élèves, avec des présentations de chants pour les cycles deux et de danse pour les cycles trois, répondant ainsi aux demandes des parents et enrichissant le programme festif de l'établissement.

Enfin, le deuxième concert des élèves de CM1 et CM2 dans le cadre du projet orchestre à l'école aura lieu le jeudi 20 juin à l'Ellipse, offrant une opportunité supplémentaire aux élèves de partager leur passion pour la musique avec leur communauté.

Par ailleurs, tous les élèves auront la chance de participer à des animations et jeux de société organisés par l'association KIDIJEUX, renforçant ainsi les compétences sociales et le plaisir de jouer en groupe. Chaque classe bénéficiera d'une session de 1h30 pour explorer une variété de jeux stimulants.

Tous les élèves de l'école participeront le jeudi 20 juin à une animation ping-pong en lien avec l'association de ping-pong de Sainte-Foy-Lès-Lyon. Ils découvriront le matériel, comment jouer, les règles de ce jeu.

Enfin, l'école participera à la semaine olympique organisée par la mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon la semaine du 24 juin. Chaque classe rencontrera sur une demi-journée les autres classes de la commune. Ils pourront participer

à des ateliers d'athlétisme (saut, lancer, course, torball, handball) et apprendront les rituels des jeux olympiques (allumage de la flamme olympique, lecture du serment).

- **Sorties scolaires**

Au vu de l'augmentation des coûts pour sortir, l'école ne peut malheureusement pas se permettre d'organiser des sorties de fin d'année aussi loin qu'auparavant. C'est pourquoi les sorties de fin d'année se feront dans les alentours, accessible avec le réseau TCL.

Tableau prévisionnel des sorties de fin d'année :

CP	CE1	CE1-CE2	CE2	CM1	CM2
Lundi 1 ^{er} juillet 2024			Jeudi 4 juillet 2024		
Visite contée de Lyon			Chasse au trésor au parc de la tête d'or + jeux collectifs		

Les élèves du cycle 2 auront l'opportunité de vivre l'expérience d'une visite guidée contée le lundi 1er juillet à Lyon. Ils auront ainsi l'occasion d'explorer la richesse historique de la ville à travers des récits captivants adaptés à leur niveau, tout en découvrant les lieux emblématiques qui font la renommée de Lyon.

Les élèves du cycle 3 participeront à une chasse au trésor organisée par l'Amicale Laïque de l'école au parc de la Tête-d'Or. Cette activité ludique favorisera leur esprit d'équipe, leur orientation et leur résolution de problèmes, tout en renforçant les liens entre eux.

- **Bilan des actions de l'Amicale Laïque**

Récapitulatif des actions menées par l'Amicale durant l'année :

- Cotisations de début d'année : 1700€
- Photos : 240€ de bénéfice
- Lundi 16 octobre 2023 : Goûter (170€ de bénéfice en moyenne)
- Vendredi 16 février 2023 : Goûter (170€ de bénéfice en moyenne)
- Vente de madeleines (non communiqué)
- Vente de tote-bags : bénéfice de 200€
- Tombola de fin d'année : recette 1614€ contre 1000€ l'année dernière. Environ 50 lots
- Fête de l'école

Lors de la dernière réunion de l'Amicale, le bureau a souligné la nécessité de réévaluer les stratégies de collecte de fonds. Cette situation met en évidence l'importance de l'engagement et de la participation de tous les membres de la communauté scolaire pour soutenir les activités et les projets éducatifs de l'école.

Pour la fête de l'école de cette année, l'Amicale Laïque a fait le choix de ne pas mettre de lots à gagner aux stands. Cette décision repose sur des raisons écologiques et la volonté de lutter contre la surconsommation.

De plus, un spectacle a été organisé par les enseignants pour ajouter une dimension festive et éducative à l'événement. Pour marquer la fin de l'année scolaire, une remise de prix sous forme de calculatrices a été prévue pour les élèves de CM2. Cette initiative vise à récompenser les efforts des élèves tout en leur offrant un outil utile pour leur future scolarité.

- **Préparation rentrée 2024-2025**

- *Modalités de vote élections parents d'élèves*

Le directeur questionne les membres du conseil d'école quant aux modalités de vote pour les prochaines élections des parents d'élèves à la rentrée 2024. Le système de vote par voie électronique, n'étant pas mis en place par la mairie, le système de vote par correspondance reste celui privilégié.

- *Eco cartable*

En raison de l'augmentation des prix liée à l'inflation, l'école a pris la décision de mettre fin à l'initiative de l'éco-cartable qui était proposée aux élèves jusqu'à présent lors de la rentrée scolaire. Après avoir réalisé plusieurs études comparatives, il est apparu que le coût de l'éco-cartable avait considérablement augmenté, le rendant soit trop onéreux, soit peu écologique, et aurait nécessité une participation minimale de 20 € par enfant pour pouvoir être maintenu.

Face à cette réalité, l'équipe enseignante a jugé préférable de revenir à la liste de fournitures scolaires traditionnelle. Cette décision a été prise dans le souci de maintenir un juste équilibre entre la qualité des fournitures et leur accessibilité financière pour les familles. La liste de rentrée sera donc distribuée aux élèves d'ici la fin de

l'année, permettant ainsi aux parents de se préparer en toute sérénité pour la prochaine rentrée scolaire. Bien que l'éco-cartable puisse représenter une option attrayante sur le plan écologique, il est essentiel de trouver des solutions pragmatiques qui répondent également aux contraintes budgétaires des familles.

Les parents élus soulignent qu'ils auraient toutefois souhaité être consultés sur cette question avant qu'une décision ne soit prise. En effet, à ce jour, les parents élus n'avaient eu de retours critiques ni des parents ni de l'école, et soutenaient cette initiative dans ces dimensions économique, écologique et égalitaire.

L'équipe enseignante a fait part des écueils de l'éco-cartable repérés :

- Des élèves ne prennent pas soin des affaires données sans avoir conscience que c'est leurs parents qui les ont financées
- Plus les élèves avancent dans les classes, plus le matériel se détériore (trousses) et est de fait remplacé ; et plus ils ont des envies de matériel personnel (double coût donc pour les parents)
- Face à l'inflation, le matériel commandé aurait dû être remplacé par du matériel moins onéreux et donc moins écologique (matériel non recyclable)

• Questions mairie

1. *Planning des Activités Scolaires :*

Proposition : Serait-il possible d'éviter de programmer le sport, la piscine et l'orchestre le même jour pour éviter que les enfants concernés soient surchargés de sacs ?

Réponse de la Mairie : Information transmise au service des sports pour tenter d'éviter cette situation si possible.

2. *Portes Ouvertes de la Restauration Scolaire :*

Retour de la Mairie : Avis positif des parents présents, mais aucune participation des parents de Paul Fabre.

3. *Qualité des Repas Scolaires :*

Parents : De nombreuses plaintes récentes concernant la qualité des repas. Demande d'une enquête auprès des élèves.

Réponse de la Mairie : Après chaque repas, les agents font un retour, avec un bilan mensuel globalement positif jusqu'à présent. Il faudra vérifier si un problème particulier ressort en cette fin d'année. Les déchets ont grandement diminué. Entre septembre et décembre, des enquêtes seront réalisées dans certaines écoles. Les parents doivent fournir des retours concrets et ne pas hésiter à informer directement le service de la scolaire de la Mairie en cas de problème.

4. *Relation avec les agents :*

Parents : Plaintes des enfants sur le langage de certains agents.

Réponse de la mairie : Faire un retour à la mairie et au directeur dans ces cas-là. Des formations internes sont organisées pour pouvoir former au mieux les agents.

Pour les problèmes rencontrés du côté de la cantine (qualité des repas et relation avec les agents), les parents sont invités à faire un mail à la Mairie en mettant en copie le directeur et les parents délégués scolaire@ville-saintefoyleslyon.fr / ce.0690330j@ac-lyon.fr / parents.eleves.paul.fabre1@gmail.com

5. *Plantation de la haie végétalisée :*

Statut : Rien de nouveau constaté. Mme Musart fera remonter aux services techniques.

6. *Informations inscriptions périscolaires :*

Les inscriptions périscolaires sont disponibles sur le portail famille, et une version papier est également disponible si nécessaire. Attention, chaque année, il faut renouveler l'inscription.

7. *Baisse de la prise en charge des transports en car ?*

Deux raisons ont été évoquées par la mairie :

- Privilégier les trajets à pied lorsqu'ils ont lieu dans la ville, en référence au projet « sport dans la ville »
- difficulté des entreprises à recruter des chauffeurs, et de ce fait baisse des possibilités d'avoir accès à des services de transports. De ce fait, la compagnie Transdev ne prend plus de trajets à partir de 15h40.

8. Réunion 24 juin

La Mairie organise une réunion sur les perspectives d'évolution des écoles R. Schuman et P. Fabre et attend confirmation de la participation des parents d'élèves.

Concernant cette réunion, les parents d'élèves tiennent à dire leur étonnement et déplorent la manière de communiquer de la mairie, puisqu'au dernier conseil d'école les représentantes de la municipalité ont balayé leur question concernant les rumeurs d'un regroupement des deux écoles en disant que ce projet n'était pas d'actualité.

• Questions école

1. Perspectives pour la Rentrée Prochaine :

Sorties de classes et classes vertes : Quelles sont les perspectives pour les sorties de classes et les classes vertes pour la prochaine rentrée ?

Au vu de l'inflation, les prix des CAR ont augmenté (environ 700€ le trajet), les enseignants se questionnent sur le fait de faire payer aux familles les sorties, pour pouvoir sortir plus.

Pour les classes vertes, si elles avaient lieu, le budget serait d'environ 350€ par élève, sans le transport. Peu de subventions sont allouées pour ces sorties (25€ par élève de l'école). Il s'agit d'un projet de ce fait difficile à mettre en œuvre, mais qui reste toutefois envisageable.


Une forte implication de la part des enseignants volontaires, des parents de l'Amicale, des parents élus et des élèves concernés pourrait faire naître un tel projet. Certains enseignants pourraient être intéressés même si un tel projet demande de l'anticipation (demandes à la mairie 1 an à l'avance, recherche de subventions, etc).

2. Impact des Difficultés de l'Amicale :

Incidences sur les difficultés à mobiliser des parents ? Pour tenter de pallier ces difficultés, serait-il envisageable d'organiser un stand à la kermesse et de présenter la situation lors de la réunion de rentrée pour mobiliser davantage de parents ?

Les parents élus et les parents de l'Amicale Laïque organiseront un stand à la fête de l'école pour recruter de nouveaux parents et montrer l'importance de ces deux collectifs dans l'école

Le 11 juin 2024,

Le directeur,	Le secrétaire,	La représentante des parents d'élève,
Antoine FOURNIER	Benjamin DUC	Magali VAILLÉ
 <p>ECOLE PAUL FABRE 50, Bd des Provinces 69110 STE FOY LES LYON Tel./fax : 04 78 25 28 22 i-mail : 0690330J@ac-lyon.fr</p>	